

Les crédits

ment en décider une fois que l'on connaît le sujet dont on est saisi.

Le président suppléant (M. Paproski): C'est bien. La présidence le prendra en considération.

Une voix: Règlement!

Le président suppléant (M. Paproski): Vous voulez obtenir aujourd'hui un ordre de la Chambre.

M. Gauthier: Je ne demande pas que la présidence prenne cette question en considération, mais que la Chambre consente à ce que les partis d'opposition puissent aujourd'hui exceptionnellement partager leur temps de parole, leurs 20 minutes plus 10 minutes en deux périodes de 10 minutes plus 5 minutes. Je voudrais que cela devienne un ordre de la Chambre ou que nous fassions tous l'unanimité là-dessus.

Des voix: D'accord.

Le président suppléant (M. Paproski): Je pense que tout le monde est d'accord. Reprenons le débat. La parole est au ministre des Travaux publics.

L'hon. Elmer M. MacKay (ministre des Travaux publics): Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord féliciter mon collègue de son habituelle éloquence et, si je puis me le permettre, de sa rhétorique quelque peu exagérée. Je sais que mon collègue de St. John's-Est fera quelques observations pour contredire certaines de ses allégations.

Je voudrais donc me contenter de lui faire remarquer que certaines des choses qu'il a dites sont loin d'être nouvelles. Au début des années 1970, les flottes étrangères étaient encore plus près de nos côtes. Certaines des difficultés que le député mentionne au sujet de nos amis français sont le résultat de traités conclus par son gouvernement et dont nous avons maintenant beaucoup de mal à nous sortir. Cela dit, j'espérais un peu que mon collègue d'en face, un député très savant, nous ferait des observations constructives sur les choses possibles pour s'attaquer aux problèmes qu'il mentionne. Mais non, nous n'avons eu que le grand discours habituel, lugubre et exagéré, qui me fait parfois penser que le vaudeville revient.

J'aimerais dire ce matin qu'il serait peut-être plus approprié, du moins en ce qui me concerne, de parler brièvement des autres questions qui sont sans doute de rigueur pour répondre à la motion de mon collègue. Notre gouvernement, comme la Chambre le sait à la réflexion, est très conscient de la nécessité de fournir une aide économique accrue à la région atlantique, ainsi que le leadership nécessaire. Nous avons fait plus que n'im-

porte quel autre gouvernement. Les faits parlent d'eux-mêmes.

Pour mettre les choses en perspective, je dirais que le montant des intérêts sur la dette accumulée sont d'environ 39 milliards, ce qui est à peu près le niveau de déficit que nous a laissé l'ancien gouvernement, lorsqu'il a été rejeté par les Canadiens aux élections d'il y a cinq ans.

Une voix: Un déficit que vous avez doublé.

M. MacKay: Nous traversons une période critique à l'époque dans le Canada atlantique mais le gouvernement libéral ne lui avait accordé en moyenne que 185 millions de dollars au titre du développement régional alors que le gouvernement actuel lui en accorde un demi-milliard rien que pour l'exercice en cours. Je ne parle pas des autres transferts de fonds vers la région de l'Atlantique comme l'augmentation des paiements de péréquation et de l'aide accordée en vertu du RAPC et d'autres programmes. On doit en tenir compte également. Je vous rappelle, monsieur le Président, et je rappelle aux députés, qu'à mi-chemin du dernier mandat du gouvernement libéral, au plus fort du marasme économique alors que la hausse des taux d'intérêt, l'inflation et le chômage faisaient des ravages dans la région de l'Atlantique, nous n'avons reçu que 150 millions de dollars au titre du développement régional. Comme aurait dit Casey Stengel: «Vous pouvez le vérifier.» Le gouvernement met trois fois plus d'argent que naguère à la disposition de la région de l'Atlantique alors que les pêches éprouvent quelques difficultés aux dires de mon collègue. Une certaine aide s'impose. Nous disposons d'un demi-milliard de dollars prêts à être investis dans cette région cette année.

Quand on songe à ce montant d'argent, on ne peut s'empêcher de remarquer que les taux d'intérêt sur le service de la dette représentent 20 fois plus que ce que nous consacrons au développement régional à cause du fardeau de cette dette dont nous avons hérité du gouvernement précédent. Je crois que les habitants de cette région nous seraient reconnaissants s'ils savaient qu'en dépit des pressions que subit actuellement le gouvernement à cause de cette dette, nous consacrons trois fois plus d'argent pour assurer le développement de la région de l'Atlantique qu'en 1982 et en 1983.

C'est grâce au gouvernement fédéral que les gouvernements, les trésoriers et les premiers ministres provinciaux peuvent annoncer fièrement à la population, et j'en suis heureux pour eux, qu'ils sont en train de venir à bout de leurs problèmes économiques, qu'ils ont fait des progrès remarquables et que certains réussissent même à équilibrer leurs budgets. Reconnaît-on la générosité du gouvernement fédéral? Sûrement pas quand on écoute les prophètes de malheur de l'autre côté de la Chambre. Monsieur le Président, les Canadiens sont justes, ils